



## NOTE AUX ADHERENTS DE LA MJC JEAN MACE

Chers adhérent.e.s

**Le dernier arrêté préfectoral**, vient renforcer, dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire et à Lyon, les mesures prises jusqu'alors par le décret du 16 octobre.

En zone d'alerte maximale depuis le 9 octobre, les Etablissements métropolitains ERP de type L ont désormais **l'interdiction claire d'accueillir du public en**

**dehors des accueils collectifs de mineurs et des activités extrascolaires pour les mineurs.**

Cette mesure, **rend impossible le redémarrage de toutes les activités de loisirs adultes au sein de la MJC et ce jusqu'au 14 novembre 2020.**

**Les activités hebdomadaires pour les mineurs sont toutefois maintenues.**

Nous espérons une réouverture rapide de nos activités et nous travaillons dès à présent sur différentes solutions qui nous permettront de rester en relation les prochaines semaines.

Les MJC lyonnaises vont par ailleurs transmettre, par la voix du Comité Local qui les représente, un courrier à l'attention du préfet et de nos élus sollicitant une reprise de leur activité. **Nous souhaitons que soit entendue notre capacité à offrir toutes les garanties nécessaires permettant de maintenir nos activités en les rendant compatibles avec les contraintes du couvre-feu ainsi qu'avec les mesures sanitaires indispensables pour faire face à l'épidémie de covid-19.**

**La suspension même temporaire de notre activité place notre maison en situation de difficulté économique.**

**Le Conseil d'administration a néanmoins acté :**

- **le principe d'une indemnisation financière des adhérents, en fin de saison, pour les séances d'activités non maintenues et non rattrapées du fait de la crise sanitaire.**
- **le maintien des rémunérations de nos animateurs à 100% sur la période définie par l'arrêté préfectoral et allant jusqu'au 14 novembre.**

La MJC espère avant tout rester en lien avec ses adhérents, nous vous tiendrons dès que possible au courant des perspectives d'adaptation ou de réouverture de notre maison.

Vous pourrez par ailleurs suivre notre actualité sur notre site internet [www.mjcjeanmace.com](http://www.mjcjeanmace.com) ou en vous inscrivant à notre infolettre : [www.mjcjeanmace.com/infos-pratiques/infolettre/](http://www.mjcjeanmace.com/infos-pratiques/infolettre/)

En espérant vous revoir très bientôt, nous restons disponibles et à votre écoute par mail : [accueil@mjcjeanmace.fr](mailto:accueil@mjcjeanmace.fr)

Salutations associatives

Laurence VET – présidente  
Bruno HABOUZIT – Directeur